BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Le point sur le panier de garanties générales composées de titres du gouvernement du Canada

Réunion du Groupe consultatif sur le taux CORRA

8 octobre 2026



Le point sur le panier de garanties générales composées de titres du gouvernement du Canada

- Les exigences de déclaration à l'OCRI visant les opérations sur le panier de garanties générales composées de titres du gouvernement du Canada exécutées via le SCGG et admissibles pour le calcul du taux CORRA sont entrées en vigueur le 6 juillet.

- Le Groupe consultatif sur l'infrastructure liée aux garanties et les pratiques du marché a publié un avis aux marchés le 12 août, après quelques semaines de déclaration de données : Le nouveau panier de garanties générales composées de titres du gouvernement du Canada renforce le marché canadien des pensions

- Le sous-groupe chargé du panier s'est réuni en septembre afin de discuter de certaines incohérences dans les déclarations et d'y remédier. Depuis, l'OCRI a diffusé des directives de déclaration plus précises et uniformisées.

- L'activité de négociation en est encore à ses débuts, avec un nombre limité de contreparties clientes.

- Avec l'intégration de nouveaux clients au SCGG et l'augmentation des volumes d'opérations en 2027, nous pourrons présenter une analyse plus approfondie à la prochaine réunion du Groupe consultatif.